



## → DÉCRYPTAGE

### LOCATION-ACCESSION (PSLA) : LOUER POUR ACHETER !

**Le Prêt Social de Location-Accession (PSLA) facilite l'accès à la propriété d'un ménage modeste sans apport initial: Il loue d'abord le logement neuf et verse une redevance. Il peut ensuite devenir propriétaire du logement s'il le souhaite.**

Les opérations réalisées dans le cadre de ce dispositif PSLA\* comportent 2 phases :

#### → Phase 1 : durant la location :

L'occupant du logement paye une redevance composée d'une indemnité d'occupation, la « part locative » assimilable au loyer, et d'une épargne, la « part acquisitive », qui permet de constituer un apport personnel et viendra en déduction du prix de vente. Il est responsable de l'entretien de son logement et, en cas de copropriété, assume l'ensemble des charges de copropriété. Cette phase locative est d'une durée de 1 an minimum et 2 ans maximum.

#### → Phase 2 : durant l'acquisition :

À l'issue de cette 1<sup>ère</sup> phase, le ménage a la possibilité de lever l'option d'achat et d'acquiescer son logement.

Ainsi, le prix de cession du logement correspond au prix fixé dans le contrat de location-accession minoré, à chaque date anniversaire de l'entrée dans les lieux, de 1% convenu contractuellement. Le locataire-accédant engage alors les démarches pour l'obtention de son prêt bancaire et amorce le processus d'acquisition. Une fois l'acte de vente régularisé par le notaire, il devient pleinement propriétaire de son bien.

#### → Si l'occupant ne souhaite plus acquiescer le logement ?

Il devra alors en faire part au vendeur et libérer le logement. Il ne pourra pas rester dans les lieux en qualité de locataire. La part acquisitive versée pendant la phase locative sera alors restituée au locataire-accédant.

## → LEXIC-IMMO

### \* PSLA

—Le Prêt Social Location-Accession est un dispositif mis en place en 2004 par l'état, et consenti à un opérateur organisme HLM, SEM, promoteur privé, pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs qui feront l'objet d'un contrat de location-accession.

Il permet de bénéficier du taux réduit de TVA de 5,5% et d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 15 ans.



Résidence  
**ENI  
SCÈNE**



## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

grâce à la location-accession (PSLA)\*

### Appartements neufs du T2 au T5 avec balcons ou jardins

- Bâtiments respectueux de l'environnement (labellisé NF Habitat)
- Logements confortables et économes en énergie
- Résidence sécurisée et garages fermés en sous-sol
- Espaces extérieurs spacieux et arborés

Livraison prévue 4<sup>e</sup> trimestre 2021 / Lyon 8<sup>e</sup>

Contactez votre conseiller : François Mulo

04 26 73 99 99  
ventes@grandlyonhabitat.fr

\*opération agréée par l'État



GRANDLYON  
la métropole



→ 100% DÉCO

## MILLE ET UN NŒUDS POUR VOS MURS !

Réaliser un tissage mural du bout des doigts, en voilà une idée! Porte photos, toile artistique...Voici comment créer le vôtre!

### Bien s'équiper !

Vous aurez besoin :

- d'un cadre en bois,
- de petits clous à tête plate,
- d'une aiguille à tisser (ou vos doigts) et de fils (coton ou laine).

### Préparer la base

Prenez votre cadre à l'envers et plantez les clous en haut et en bas de votre support. Nouez l'extrémité d'un fil au premier clou en haut. Faites passer ce fil autour de chacun des clous en allant de haut en bas. Terminez votre trame par un nœud autour du dernier clou.

### Tisser votre motif !

Retournez votre cadre et enfiler un fil sur votre aiguille. Passez la, au-dessus puis en-dessous de chacun des fils de votre trame. Répétez cette opération jusqu'à obtenir votre motif. Une fois terminé, revenez au dos du cadre et nouez les fils ensemble pour bloquer votre travail. Vous pouvez jouer avec les couleurs et les textures, accrocher vos photos avec une petite pince en bois ou les insérer entre les fils.

### Laissez libre court à votre imagination !



→ NOS OFFRES DU MOIS

## VENTE DANS L'ANCIEN



LYON 7<sup>e</sup>

Au pied du T1, et du futur T6, appartement de type 3 de 67m<sup>2</sup>. Deux chambres de 10,9 et 9,8m<sup>2</sup>, séjour de 16,2m<sup>2</sup>, cuisine séparée. Belle luminosité.  
DPE : D. Copro de lots 198 (lot 353).

**PRIX : : 124 500 euros**

Quote-part annuelle de charges : 1 572 €

Votre contact : **Stéphanie HUBINON : 04 26 10 54 44**

### ET SI EN 2019, ON DEVENAIT ENFIN PROPRIÉTAIRE ?

Retrouvez toutes nos offres de vente sur [www.grandlyonhabitat.fr](http://www.grandlyonhabitat.fr)

